

Des changements importants ont modifié la position relative des divers genres de placements étrangers au Canada. Les capitalistes de l'étranger détiennent actuellement à peu près un dixième de la dette garantie des gouvernements et municipalités du Canada; leurs avoirs en 1936 représentaient environ un quart du petit total alors en cours. Au cours des années intermédiaires, cette dette a presque triplé; les épargnes des Canadiens en financent à peu près les 97 p. 100.

Dans le vaste domaine de l'industrie et du commerce canadiens les propriétaires de l'étranger sont également moins nombreux. En 1951, la proportion était de 33 p. 100 contre 38 p. 100 avant la guerre. En dépit des entrées formidables de capitaux étrangers aux fins de placements à long terme dans les entreprises canadiennes durant les années d'après-guerre, les capitaux canadiens ont gardé leur proportion par rapport au total. La concentration des placements d'après-guerre par des étrangers dans les entreprises manufacturières et minières a augmenté leur part dans ces domaines. Près de 60 p. 100 du capital des mines, des fonderies et de l'exploitation pétrolière et des compagnies de mise en valeur appartenaient à des étrangers à la fin de 1951 au regard de 40 p. 100 en 1939. La part des capitaux étrangers varie beaucoup dans les divers domaines de la fabrication. Le pourcentage est relativement élevé dans certains groupes comme les métaux non ferreux, l'industrie de l'automobile et le raffinage du pétrole, et comparativement peu élevé dans d'autres domaines comme les textiles, et le fer et l'acier primaires. Dans certaines industries comme celles du papier à journal et des produits du bois, les capitaux étrangers jouent un rôle très important mais la plus grande part de ces entreprises appartient à des Canadiens.

Il existe d'autres richesses canadiennes dont l'évaluation est très difficile, tels la propriété agricole, par exemple, et les immeubles résidentiels. Ces avoirs, qui se rangent surtout dans le secteur de l'économie non sociétaire, appartiennent principalement à des Canadiens.

9.—Estimation de la balance canadienne de la dette internationale, 31 décembre 1939, 1945 et 1949-1953

NOTA.—Chiffres ronds qui ne représentent pas toujours la somme des éléments. La dette commerciale à brève échéance et les monnaies bloquées n'y sont pas comprises.

(En milliards de dollars)

Détail	1939	1945	1949	1950	1951	1952	1953
Passif canadien (capitaux étrangers placés au Canada)—							
Placements directs.....	2.3	2.7	3.6	4.0	4.5	5.2	5.8
Obligations fédérales et municipales.....	1.7	1.7	1.8	2.0	2.1	2.0	2.1
Autres placements de valeurs en portefeuille.....	2.6	2.4	2.3	2.4	2.5	2.7	2.9
Placements divers.....	0.3	0.3	0.3	0.3	0.4	0.5 ¹	0.4
Total, placements étrangers à longue échéance au Canada.....	6.9	7.1	8.0	8.7	9.5	10.4	11.2
Part des personnes de résidence étrangère dans l'actif canadien à l'étranger.....	0.2	0.2	0.3	0.3	0.4	0.4	0.5
Avoirs en dollars canadiens des personnes de résidence étrangère.....	0.3	0.3	0.4	0.6	0.4	0.3	0.3
Actif canadien à brève échéance du Fonds monétaire international et de la Banque internationale.....	—	—	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3
Passif brut.....	7.4	7.6	8.9	9.9	10.6	11.4	12.3
États-Unis.....	4.5	5.4	6.4	7.1	7.9	8.6	9.2
Royaume-Uni.....	2.6	1.8	1.8	2.0	1.9	2.0	2.1
Autres pays, FMI et BI.....	0.3	0.4	0.7	0.8	0.8	0.8	0.9

Renvois à la fin du tableau, p. 1203.